

Une demande d'application du Motu Proprio à Royan

Author : Summorum Pontificum

Categories : [Communiqué](#), [Divers summorum](#), [Documents](#), [Informations](#), [Summorum Pontificum](#)

Date : 14 avril 2017



Un lecteur nous transmet cette demande concernant l'application du Motu Proprio à Royan (17) :

Demande de messes de Tradition à Royan (et sa région)*

Depuis que Mgr Georges Colomb est évêque de Saintes-la Rochelle, une messe de Tradition (latin, grégorien, polyphonie...) est célébrée tous les dimanches à Lussant près de Rochefort soit à plus de 100 km de Royan (aller et retour).

Si vous êtes nombreux à demander une messe de Tradition à Royan**, merci de vous signaler à l'adresse de courriel : [denismoniquebataille --@-- gmail.com](mailto:denismoniquebataille--@--gmail.com)

Quand les réponses seront significatives, nous demanderons audience à Mgr Colomb.

* sondage de mars 2011 par le cabinet JLM Études pour Paix Liturgique : « À la question « Si la messe était célébrée en latin et grégorien sous sa forme extraordinaire dans votre paroisse, sans se substituer à celle dite "ordinaire" en français, y assisteriez-vous ? Chez les pratiquants, 40,3% déclarent vouloir assister à la liturgie extraordinaire

chaque semaine et 16,1% à un rythme mensuel. Soit 56,4% des pratiquants actuels du diocèse qui iraient au moins une fois par mois participer à une messe en latin et en grégorien selon le missel de 1962, à la condition que celle-ci leur soit proposée dans leur paroisse*. » J'oserais ajouter : ou à proximité immédiate.

** que vous habitez Royan ou sa région toute l'année ou pendant les vacances.